



Actualisation du Document de Référence
déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers
le 25 avril 2012 sous le numéro D.12-0413
et Rapport Financier Semestriel

Actualisation déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers
le 30 août 2012

HSBC France

Société Anonyme au capital de 337 189 135 euros
SIREN 775 670 284 RCS Paris

Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées – 75419 Paris Cedex 08
Tél. : 01 40 70 70 40 – Téléc : 645 300 F – www.hsbc.fr

Sommaire

	Pages
Résultats du 1^{er} semestre 2012	
1. Rapport semestriel d'activité	3
2. Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2012	8
3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2012	42
Événements récents	43
Personnes responsables du Document de référence et des compléments d'informations et du contrôle des comptes	44
Tables de concordance et de référence	46



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 août 2012, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il complète le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2012 sous le numéro D.12-0413. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Résultats du 1^{er} semestre 2012

1. Rapport semestriel d'activité

Performance de la banque au premier semestre 2012

Le premier semestre de l'année 2012 a présenté un profil comparable à celui de l'année précédente, notamment pour les activités de marchés, avec un premier trimestre encourageant et un second trimestre en repli, sur fond de tension liée aux pays les plus fragiles de la Zone euro. S'agissant des activités de Banque de détail et de gestion de patrimoine, le premier semestre 2012 s'est déroulé dans un contexte plus difficile, lié à la baisse des marchés au second semestre 2011, dont les effets n'ont toujours pas été rattrapés.

Au premier trimestre, la hausse des indices boursiers et l'amélioration du climat des affaires, en partie grâce aux injections massives de liquidités de la part de la Banque Centrale Européenne (BCE) (environ 1000 milliards EUR), n'ont cependant pas permis de constater de reprise de la croissance économique, restée atone.

Au second trimestre, les signes d'inquiétude se sont multipliés, notamment en Espagne et en Grèce, et, dans une moindre mesure, en Italie. Les marchés se sont alors de nouveau orientés à la baisse avec un fort mouvement de « fuite vers la qualité », obligeant les états de la Zone euro à s'engager sur davantage d'intégration et à poursuivre la mise en place et l'utilisation des mécanismes financiers de solidarité (Fonds Européen de Stabilité Financière, Mécanisme Européen de Stabilité), dans un climat laissant présager un nouvel assouplissement monétaire de la part de la BCE.

Dans ce contexte, HSBC France affiche une performance satisfaisante, notamment dans les activités de Banque de financement, d'investissement et de marchés, et plus inégale dans les activités de Banque de réseau et dans les activités liées à la gestion de patrimoine.

HSBC France s'attache à maintenir un niveau d'exigence élevé en matière de maîtrise de ses risques et de sa base de coûts. Elle affiche, par ailleurs, des niveaux élevés de ratios de liquidité et de capital.

Au mois de juin 2012, l'agence de notation Moody's a mis fin à la revue qu'elle avait entreprise en février 2012 concernant 114 banques européennes et 17 institutions financières disposant, selon Moody's, d'activités de marché de taille mondiale. Le 21 juin, l'agence a abaissé la note long terme de HSBC France d'un cran, à A1, assortie d'une perspective stable. HSBC France, qui a été l'une des rares banques à n'avoir été dégradées que d'un cran, dispose d'un ensemble de notations qui la place favorablement par rapport à ses concurrentes.

La performance est analysée ci-après sur deux périmètres :

- le périmètre de HSBC en France qui comprend, outre les résultats consolidés, la succursale à Paris de HSBC Bank plc¹, qui porte les activités de dérivés sur actions, entre autres, ainsi que les filiales HSBC Assurances Vie (France) et HSBC Assurances IARD (France) ;
- le périmètre des comptes consolidés du groupe HSBC France, arrêtés en application des normes IFRS telles que définies dans la Note 1² de l'annexe aux comptes consolidés.

¹ Laquelle reçoit, sous forme de commissions, les résultats des opérations sur dérivés actions enregistrées à Londres mais initiées depuis la France.

² Cf. page 14.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Contribution financière de HSBC en France ¹

Sur ce périmètre, le résultat courant avant impôt s'établit à 278 millions EUR et à 354 millions EUR hors impact du *spread* de crédit sur la dette propre.

Les revenus hors impact du *spread* de crédit sur la dette propre, à 1 294 millions EUR, sont en léger retrait de 2,6 % par rapport à la même période de l'année précédente, la hausse des revenus des activités de marché compensant l'érosion constatée sur les autres activités, tandis que la Banque d'entreprises affiche un revenu stable. A noter que le maintien d'une position de liquidité conservatrice a pesé sur le niveau des revenus.

Le coût du risque sur les créances clientèle, hors dépréciation des titres d'Etat grecs détenus par la compagnie d'assurances², s'élève à 42 millions EUR, stable par rapport au premier semestre 2011. Le taux de sinistralité s'établit, ainsi, à 0,24 % des encours de crédit à la clientèle.

Les frais généraux, à 897 millions EUR sur ce périmètre, sont stables par rapport à la même période de l'année 2011. Les charges d'exploitation sont en baisse dans tous les métiers bancaires et de gestion de patrimoine ; il en va de même des charges fixes des activités de marché. Le coefficient d'exploitation, hors impact du *spread* de crédit sur la dette propre, est de 69 %.

Résultats par ligne de clientèle

Banque de particuliers et de gestion de patrimoine

La performance commerciale de la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine a été soutenue au premier semestre 2012 :

- la conquête de clientèle s'est poursuivie sur le segment HSBC Premier, avec plus de 22 000 nouvelles entrées en relation. Le nombre total de clients HSBC Premier s'élève à 366 000. La France représente près de 9 % de l'ensemble des clients HSBC Premier du Groupe HSBC ;
- les encours de crédit immobilier ont connu une croissance de 8 % sur un an, à 11,5 milliards EUR avec une marge en amélioration dans un contexte de taux bas ;
- les encours de dépôts, progressant de 11 % sur 12 mois pour s'établir à 13,4 milliards EUR, témoignent de la qualité de la signature de HSBC. L'augmentation de la collecte est sensible, notamment sur les comptes d'épargne, dont l'encours affiche une hausse de 16 % ;
- la production brute de contrats d'assurance vie s'élève à 1,1 milliard EUR sur le semestre. HSBC France conserve une performance supérieure au marché français bien qu'en retrait par rapport à l'an dernier (– 12 % sur la clientèle du réseau HSBC contre – 16 % pour le marché français³) ;

¹ Les commentaires des pages 4 à 6 portent sur la contribution de la France aux résultats du Groupe HSBC, laquelle inclut :

– le groupe HSBC France, y compris le résultat des entités appartenant légalement à HSBC France mais situées hors de France (principalement les activités de Gestion d'actifs détenues à l'étranger, CMSL au Royaume-Uni), c'est-à-dire le périmètre légal dans son intégralité, et, d'autre part, la succursale à Paris de HSBC Bank plc, qui porte les activités de dérivés sur actions ainsi que HSBC Assurances Vie (France) et HSBC Assurances IARD (France), à l'exclusion des coûts de financement et de la dette d'acquisition comptabilisée par HSBC Bank plc Paris Branch ;

Les chiffres financiers sont présentés selon les normes IFRS appliquées par le Groupe HSBC.

² Le coût net des dépréciations en 2012 sur le portefeuille de titres de créances de l'Etat grec détenus par le métier Assurances est inférieur à 0,1 million EUR, après mécanisme d'imputation aux assurés.

³ Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), mai 2012.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

- concernant le métier de Gestion d'actifs, les encours gérés et distribués, à 70 milliards EUR, restent stables par rapport à fin décembre 2011. Ceci s'explique par la faible valorisation des actifs dans la conjoncture actuelle. HSBC en France continue de développer les synergies avec le Groupe HSBC, comme en témoigne par exemple le fonds *World Selection*, dont les encours s'établissent à 628 millions EUR, en hausse de 37 % sur le semestre ;
- globalement, les actifs sous gestion et les dépôts de la clientèle de particuliers du réseau HSBC France progressent de 3 %, à 32,4 milliards EUR, sur le semestre.

Le résultat avant impôt de la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine est en baisse à 22 millions EUR, du fait, notamment, de l'impact d'éléments liés à la comptabilisation en normes IFRS (valorisation d'opérations de couverture non éligibles des crédits immobiliers et éléments volatils du résultat de l'activité Assurances – variations de PVIF¹). Hors l'ensemble des éléments exceptionnels et ajustements comptables², le résultat avant impôt serait inférieur de 19 % à l'an dernier, notamment en raison des taux d'intérêt bas et du faible niveau de valorisation des actifs financiers.

Banque d'entreprises

Dans la continuité du second semestre de l'année 2011, la Banque d'entreprises a poursuivi son développement, malgré un climat économique morose. Le résultat avant impôt s'élève à 88 millions EUR au premier semestre 2012, en hausse de 11 % par rapport à la même période de l'année 2011, ce qui constitue un résultat historique.

Les revenus avant dépréciations et provisions sont stables, à 318 millions EUR. HSBC France continue de bénéficier d'une bonne attractivité de sa signature et enregistre, en moyenne sur le semestre, une nouvelle croissance significative de sa base de dépôts, de 12 % par rapport à la même période de l'an passé, à 10,3 milliards EUR. Cette augmentation est particulièrement sensible sur les dépôts à terme. HSBC France continue, également, de contribuer au développement des entreprises et a porté le montant de ses concours à la clientèle à 10 milliards EUR, en augmentation de 6 % par rapport au premier semestre 2011. La Banque d'entreprises a participé au montage de plusieurs opérations financières pour le compte de ses plus importants clients.

Il convient également de souligner la forte croissance de l'activité d'affacturage, dont les encours progressent de 38 % sur un an.

La stratégie de la Banque d'entreprises repose, notamment, sur sa capacité à proposer aux entreprises des opérations transfrontières ; l'activité *Trade Services* affiche, ainsi, une progression significative de ses revenus, de 10 %. En outre, la Banque d'entreprises a poursuivi le développement des synergies avec le Groupe HSBC, en augmentant de 27 % les revenus réalisés hors de France avec les clients français.

Le coût du risque de crédit, à 33 millions EUR, est en amélioration de 14 %, grâce, notamment, à la mise en place de mesures de gestion plus rigoureuses ramenant le taux de sinistralité (exprimé en % des encours) de 0,75 % en 2011 à 0,60 % au premier semestre 2012. Toutefois, compte tenu de la conjoncture peu porteuse, une détérioration est prévisible au second semestre.

Les charges d'exploitation sont bien maîtrisées et affichent un recul de l'ordre de 1 %, permettant une nouvelle baisse du coefficient d'exploitation de 63 % à 62 %.

¹ La PVIF (Present Value of In Force) est calculée en normes IFRS telles qu'appliquées par le Groupe HSBC et correspond à la valeur actualisée des marges futures liées aux contrats d'assurances existants.

² Dont la neutralisation de l'impact de la comptabilisation des activités d'assurance en PVIF.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Banque de financement, d'investissement et de marchés

La Banque de financement, d'investissement et de marchés a été confrontée à un environnement financier changeant, marqué, en début d'année, par une détente sur les marchés liée à l'intervention de la BCE, puis un fort mouvement de baisse des taux en mai et un retour des tensions en fin de période sur les pays du sud de l'Europe, en particulier l'Espagne et son secteur bancaire et, dans une moindre mesure, l'Italie. Cet environnement volatil, dans un contexte de ralentissement économique, et, en France, de changement politique, a entraîné un climat d'attentisme chez nos clients.

Dans cet environnement, la Banque de financement, d'investissement et de marchés a enregistré un résultat avant impôt de 256 millions EUR, en progression de 27 % par rapport au premier semestre 2011.

Les revenus s'établissent à 541 millions EUR, contre 448 millions EUR au premier semestre de l'an passé. HSBC France reste un acteur important sur le marché des obligations gouvernementales libellées en euro et termine le semestre à la 5^{ème} place sur les marchés de dette obligataire en France¹. Ce classement est obtenu en dépit d'une réduction significative des expositions au cours des douze derniers mois. Les activités de trésorerie et de *trading* court terme ont également enregistré une performance satisfaisante.

Les activités de financement et d'investissement ne voient pas leurs revenus progresser, en raison de la conjoncture économique, qui conduit les clients à retarder leurs projets. Les revenus des métiers de conseil progressent cependant et HSBC France a terminé le semestre à la 4^{ème} place dans le domaine des transactions de fusions et acquisitions². Fort de son important réseau international, HSBC réalise, hors de France, avec les grands clients français, des revenus en progression de 22 % par rapport à la période comparable de 2011.

La contribution des activités d'investissement pour compte propre baisse sensiblement, du fait du désengagement de cette activité au niveau de HSBC en France.

Le coût du risque de crédit a été nul sur ce semestre, à comparer avec une reprise nette de provisions durant la même période de l'année précédente.

Banque privée

Après sa fusion juridique avec HSBC France, en octobre 2011, la filiale de Banque privée a été intégrée opérationnellement au sein de HSBC France en juin 2012. Dans ce contexte, son périmètre d'activité s'est concentré exclusivement sur la gestion de fortune des clients particuliers, hors toute activité de gestion d'actifs institutionnelle.

Le métier de la Banque privée a achevé l'alignement de son organisation et de ses outils avec les standards de HSBC France et a renforcé les synergies avec les autres activités de la banque : Banque de particuliers et de gestion de patrimoine, Banque d'entreprises, Banque de financement, d'investissement et de marchés.

¹ Classements DCM Bloomberg à fin juin 2012 (gouvernements, entreprises et institutions financières).

² Classements Bloomberg à fin juin 2012 (transactions complétées).

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)**Résultats financiers du groupe HSBC France (périmètre consolidé)**

Le résultat avant impôt du groupe HSBC France s'établit à 234 millions EUR, contre 270 millions EUR l'année précédente.

Le produit net bancaire, à 1 107 millions EUR, s'inscrit en baisse de 2 % par rapport au premier semestre de l'année 2011. Cette variation s'explique principalement par :

- la bonne performance des activités opérationnelles, notamment les activités de marchés de taux liées aux obligations gouvernementales de la Zone euro, sur lesquelles HSBC France reste un des principaux teneurs de marché ;
- des ajustements comptables ayant un impact sur les revenus publiés, tels que l'impact du *spread* de crédit sur la dette propre et la variation de valeur de marché d'instruments de couverture non éligibles.

Le coût du risque de crédit s'établit à 42 millions EUR, stable par rapport à la même période de l'année 2011.

Les charges d'exploitation, d'un montant de 831 millions EUR, sont bien maîtrisées et leur hausse est contenue à 1 %, les charges fixes étant en décroissance.

Le résultat net part du Groupe s'établit à 193 millions EUR, contre 228 millions au premier semestre 2011.

Le ratio de liquidité est maintenu à un niveau élevé, supérieur aux exigences réglementaires françaises (123 % par rapport à 100 %). Le ratio crédit clientèle rapporté aux dépôts clientèle ¹ s'améliore encore et passe de 109 % à fin décembre 2011 à 101 % au 30 juin 2012.

Les fonds propres de base de HSBC France (*Core Tier One*) se sont accrus de 224 millions EUR sur le semestre, pour atteindre, à fin juin 2012, 4 156 millions EUR, HSBC France n'ayant pas versé d'acompte sur dividende au titre du premier semestre. Au premier semestre 2012, les actifs pondérés des risques ont baissé de 1,3 milliard EUR, essentiellement en raison de la réduction des risques de marché, pour atteindre 35,6 milliards EUR. En conséquence, le ratio de fonds propres durs (*Core Tier One ratio*) a progressé de 100 points de base, pour atteindre 11,7 %, soit un niveau significativement supérieur aux exigences réglementaires.

Impact estimé sur la banque des nouvelles règles du Comité de Bâle

HSBC France disposant d'un excédent de fonds propres d'environ 1,3 milliard EUR au 30 juin 2012², la banque devrait être en mesure de faire face aux exigences renforcées du nouveau cadre réglementaire, dit Bâle III.

¹ Hors pensions et comptes de règlement.

² En évaluant les besoins en fonds propres à 8 % des encours de risques pondérés.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

2. Etats financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2012

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Intérêts et produits assimilés		942	981	2 052
Intérêts et charges assimilés		(452)	(547)	(1 184)
Marge nette d'intérêt		490	434	868
Commissions (produits)		492	533	1 014
Commissions (charges)		(125)	(131)	(245)
Commissions nettes		367	402	769
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction		279	232	(61)
Résultat net des instruments financiers sous option juste valeur		(65)	3	120
Résultat net de cession des investissements financiers		14	36	52
Dividendes reçus		4	5	6
Autres produits d'exploitation		18	19	27
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit		1 107	1 131	1 781
Dépréciations pour risques de crédit	5	(42)	(42)	(109)
Produit net bancaire		1 065	1 089	1 672
Frais de personnel		(533)	(515)	(998)
Frais généraux et administratifs		(271)	(279)	(558)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles		(23)	(21)	(49)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et pertes de valeur sur écarts d'acquisition		(4)	(4)	(8)
Total des charges d'exploitation		(831)	(819)	(1 613)
Résultat d'exploitation		234	270	59
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		-	-	-
Résultat avant impôt		234	270	59
Impôt sur les bénéfices		(40)	(42)	65
Résultat net hors résultat des activités cédées		194	228	124
Activités cédées				
Résultat net d'impôts des activités cédées		-	-	-
Résultat net		194	228	124
Résultat net part du Groupe		193	228	123
Part des intérêts non contrôlant		1	-	1
<i>(en euros)</i>				
Résultat non dilué par action ordinaire	4	2,86	3,38	1,83
Résultat dilué par action ordinaire	4	2,86	3,38	1,83
Dividende par action ordinaire	4	-	1,75	1,75

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Etat consolidé du résultat global au 30 juin 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Résultat net	194	228	124
Variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres			
Titres disponibles à la vente :			
– profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	106	47	(52)
– cessions comptabilisées en compte de résultat	(24)	(37)	(64)
– pertes de valeur comptabilisées en compte de résultat	1	-	5
– impôt différé net comptabilisé en capitaux propres	(28)	(1)	41
Couvertures de flux de trésorerie :			
– profits/(pertes) comptabilisés en capitaux propres	34	(77)	92
– cessions comptabilisées en compte de résultat	(24)	(10)	(25)
– impôt différé net comptabilisé en capitaux propres	(3)	31	(26)
Gains/(pertes) actuariels sur régimes de retraite à prestations définies	(12)	2	(5)
Différence de change	-	2	-
Total variation d'actifs et de passifs comptabilisés en capitaux propres	50	(43)	(34)
Total du résultat global	244	185	90
Total des produits et charges :			
– part du groupe	243	185	89
– intérêts non contrôlant	1	-	1
	244	185	90

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Bilan consolidé au 30 juin 2012

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Caisse, banques centrales et CCP	7	7 475	280	4 805
Comptes d'encaissement	7	1 096	895	806
Portefeuille de transaction	6-7	43 020	64 499	39 013
Actifs financiers sous option juste valeur	6-7	5	582	598
Instruments dérivés	6-7	92 077	47 144	82 738
Prêts et créances sur les établissements de crédit	6-7	29 604	42 207	29 705
Prêts et créances sur la clientèle	6-7	54 766	60 928	53 279
Investissements financiers	6-7	9 986	3 977	7 518
Participations dans les entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint		6	6	6
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles		379	380	378
Immobilisations corporelles		296	248	265
Autres actifs		527	1 536	1 117
Actifs d'impôt différé		178	185	211
Comptes de régularisation		930	1 285	946
Actifs de groupes destinés à être cédés		-	5	5
TOTAL DE L'ACTIF		<u>240 345</u>	<u>224 157</u>	<u>221 390</u>

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Dettes				
Dettes envers les établissements de crédit	6	37 009	30 336	32 338
Comptes créditeurs de la clientèle	6	49 812	70 062	42 896
Comptes d'encaissement		1 031	823	757
Portefeuille de transaction	6	36 141	48 796	38 258
Passifs financiers sous option juste valeur	6	5 630	5 562	5 527
Instruments dérivés	6	90 738	46 567	81 681
Dettes représentées par un titre	6	12 557	13 354	12 605
Provisions pour retraites		134	105	117
Autres passifs		995	1 935	837
Impôts courants		40	18	25
Comptes de régularisation		890	1 294	1 215
Provisions pour risques et charges		92	54	97
Passifs d'impôts différés		2	2	2
Dettes subordonnées	6	166	166	166
TOTAL DES DETTES		<u>235 236</u>	<u>219 074</u>	<u>216 521</u>
Fonds propres				
Capital social appelé		337	337	337
Primes d'émission		16	16	16
Réserves, résultat de la période		4 707	4 684	4 468
TOTAL DES FONDS PROPRES - PART DU GROUPE		5 060	5 037	4 821
Intérêts non contrôlant		49	46	48
TOTAL DES FONDS PROPRES		5 109	5 083	4 869
Passifs de groupes destinés à être cédés		-	-	-
TOTAL DU PASSIF		<u>240 345</u>	<u>224 157</u>	<u>221 390</u>

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	30 juin 2012										
	<i>Autres réserves</i>										
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>											
Solde au 1^{er} janvier 2012	337	16	4 334	(24)	63	2	89	4	4 821	48	4 869
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(2)	-	-	-	-	(1)	(3)	-	(3)
Total du résultat global	-	-	181	55	7	-	-	-	243	1	244
Solde au 30 juin 2012	337	16	4 513	31	70	2	88	3	5 060	49	5 109
	30 juin 2011										
	<i>Autres réserves</i>										
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts non contrôlant	Total des capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>											
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	337	16	4 341	46	22	(1)	67	4	4 832	48	4 880
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	35	-	35	-	35
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Autres mouvements	-	-	20	-	-	-	(35)	-	(15)	(1)	(16)
Total du résultat global	-	-	230	9	(56)	2	-	-	185	-	185
Solde au 30 juin 2011	337	16	4 591	55	(34)	1	67	4	5 037	46	5 083

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2011										
	<i>Autres réserves</i>										Total des capitaux propres
	Capital social appelé	Primes d'émission	Report à nouveau et Résultat de l'exercice	Juste valeur des actifs disponibles à la vente	Couverture de flux de trésorerie	Ecarts de conversion	Paiements à base d'actions	Entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts non contrôlant	
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	337	16	4 341	46	22	(1)	67	4	4 832	48	4 880
Nouvelles souscriptions de capital, nettes de coût	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	(118)	-	-	-	-	-	(118)	-	(118)
Paiements à base d'actions	-	-	-	-	-	-	24	-	24	-	24
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	(7)	-	-	3	(2)	-	(6)	(1)	(7)
Total du résultat global	-	-	118	(70)	41	-	-	-	89	1	90
Solde au 31 décembre 2011	337	16	4 334	(24)	63	2	89	4	4 821	48	4 869

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
Résultat avant impôt		234	270	59
Résultat net d'impôts des activités cédées		-	-	-
– Eléments non monétaires inclus dans le résultat net		17	46	114
– Variation des actifs d'exploitation		(10 583)	(5 986)	17 215
– Variation des passifs d'exploitation		11 472	13 893	(13 207)
– Variation des actifs/passifs d'exploitation des activités en cours de cession (y compris flux de trésorerie)		-	-	-
– Ecart de change		(279)	(30)	(278)
– (Gain)/perte net sur activités d'investissement		(20)	(48)	(64)
– Part des résultats des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint		-	-	-
– Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et sous contrôle conjoint		-	-	-
– Impôts (versés) / remboursés		111	114	56
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		951	8 259	3 895
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Acquisition d'investissements financiers		(3 326)	(2 511)	(7 396)
Produits sur cessions d'investissements financiers		1 049	1 160	2 515
Acquisition d'actifs corporels		(54)	(41)	(87)
Produits sur ventes d'actifs corporels		10	(1)	(1)
Acquisition de <i>goodwill</i> , d'actifs incorporels		(4)	(4)	(9)
Acquisitions de filiales et/ou augmentations des parts détenues dans les filiales consolidées		-	-	-
Flux nets de trésorerie sur cession de participations consolidées		-	15	13
Acquisition dans des entreprises liées et/ou augmentation des parts détenues dans des entreprises liées		-	-	-
Produits sur cessions de participations dans des entreprises liées		-	-	-
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 325)	(1 384)	(4 965)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Emission d'actions ordinaires		-	-	-
Actions propres achetées		-	-	-
Variation des intérêts non contrôlant		-	-	-
Prêts/emprunts subordonnés émis		-	-	-
Prêts/emprunts subordonnés remboursés		-	-	-
Dividendes versés		-	-	(118)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlant		-	-	-
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-	-	(118)
Variation nette de la trésorerie		(1 374)	6 875	(1 187)
Trésorerie en début de période		29 033	30 091	30 091
Effet de change sur la trésorerie		16	(21)	129
Trésorerie en fin de période		27 675	36 945	29 033

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Notes annexes aux comptes consolidés

1 Base d'établissement

a Conformité avec les normes comptables internationales « International Financial Reporting Standards » (IFRS)

HSBC France est une société domiciliée en France. Les états financiers consolidés résumés de HSBC France pour le semestre clos au 30 juin 2012 se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales, ainsi que des participations du groupe HSBC France dans des entreprises liées mises en équivalence et sous contrôle conjoint.

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle que publiée par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et adoptée par l'Union européenne (UE). Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations publiées dans les états financiers annuels et doivent être consultés avec les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards - IFRS*), telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE. Ces normes peuvent différer des normes IFRS publiées par l'IASB lorsqu'une norme IFRS est adoptée ou amendée et que cette adoption ou modification n'a pas été ratifiée par l'UE. Au 31 décembre 2011, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de l'exercice clos à cette date avaient été adoptées par l'UE et il n'existait aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB. Par conséquent, les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2011 ont été établis conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le 20 décembre 2010, l'IASB a publié « Impôt différé, reprise des actifs sous-jacents » (un amendement à la norme IAS 12) applicable à partir du 1^{er} janvier 2012 mais qui n'a pas été ratifié par l'UE. L'application de cet amendement n'a pas d'incidence significative sur les états financiers de HSBC France.

Au 30 juin 2012, toutes les normes applicables aux états financiers consolidés de la période clôturée à cette date avaient été adoptées par l'UE et il n'existait aucune différence concernant HSBC France entre les normes IFRS adoptées par l'UE et les normes IFRS publiées par l'IASB.

Les normes IFRS regroupent les normes comptables émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et l'organisme qu'il remplace, ainsi que les interprétations émises par l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC) et son prédécesseur.

Les états financiers consolidés de HSBC France de l'exercice clos au 31 décembre 2011 sont disponibles sur demande auprès du siège de HSBC France, 103, avenue des Champs Elysées – 75419 Paris Cedex 08 ou sur le site www.hsbc.fr.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012.

Durant le premier semestre 2012, le Groupe a adopté un nombre de normes, d'interprétations et d'amendement annexes qui n'ont pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés de HSBC France.

b Utilisation de jugements et estimations

La préparation des informations financières nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses relatives aux conditions futures. Outre les informations disponibles, l'établissement d'estimations comporte nécessairement une certaine part d'appréciation ; les résultats enregistrés à l'avenir peuvent différer de ceux qui ont été publiés de manière prévisionnelle. La Direction estime que parmi les principes comptables appliqués par HSBC France impliquant nécessairement un élément d'appréciation, les plus importants concernent les dépréciations pour créances douteuses, les dépréciations des écarts d'acquisition, l'évaluation des instruments financiers, les dépréciations des actifs financiers disponibles à la vente et les actifs d'impôts différés.

De l'avis de la Direction, tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle du résultat net, de la situation financière et des flux de trésorerie de HSBC France au titre de la période présentée ont été pris en compte.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Les jugements significatifs apportés par la Direction lors de l'application des principes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitudes dans les estimations étaient les mêmes que ceux relatifs aux états financiers clos au 31 décembre 2011.

c Consolidation

Les états financiers semestriels consolidés résumés de HSBC France se composent des états financiers de HSBC France et de ses filiales. Les principes et méthodes de consolidation appliquées par HSBC France pour la consolidation de ses filiales sont décrites aux pages 96 et 97 du Document de référence 2011.

d Évolution des principes comptables

L'évolution des principes comptables au 30 juin 2012 est similaire à celle décrite des pages 97 à 99 du Document de Référence 2011 hormis le fait que l'IASB est revenu durant le premier semestre 2012 sur les exigences de classement et à l'évaluation des actifs financier d'IFRS 9 « Financial Instruments » afin d'apporter des précisions en termes de mise en œuvre. Un exposé-sondage contenant les amendements proposés est prévu durant le second semestre 2012. Par conséquent, HSBC France ne peut pas anticiper la date à laquelle elle appliquera IFRS 9 et il est encore impossible de déterminer l'impact d'IFRS 9 à la date de publication de ces états financiers consolidés.

Au 30 juin 2012, un nombre de normes, d'interprétations et d'amendements annexes ont été publiés par l'IASB ; ils ne sont pas d'application pour la publication des comptes au 30 juin 2012.

Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non adoptées par l'UE

- Normes applicables en 2013

En mai 2011, l'IASB a publié IFRS 10 "Etats financiers consolidés", IFRS 11 "Partenariats" et IFRS 12 "Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités". Ces normes sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2013 avec possibilité d'adoption anticipée. IFRS 10 et 11 doivent être appliquées rétrospectivement.

Sous IFRS 10, une approche unique devra être retenue pour déterminer le périmètre de consolidation, basée sur les principes de pouvoir, de variabilité des revenus, et leurs interactions. Cela remplacera l'approche actuelle, qui s'appuie sur la notion de contrôle légal, ou sur l'exposition aux risques et avantages, selon la nature de l'entité. IFRS 11 met davantage l'accent sur les droits et obligations de l'investisseur que sur la structure du contrat et introduit la notion d'opération conjointe. IFRS 12 intègre les informations à fournir relatives aux participations dans les filiales, dans des entreprises associées et aux partenariats. Sur la base de premières études, HSBC France n'attend pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés de l'adoption des normes IFRS 10, 11 et 12.

En mai 2011, l'IASB a aussi publié IFRS 13 "Evaluation à la juste valeur". Cette norme est applicable à partir du 1^{er} janvier 2013, avec la possibilité d'une adoption anticipée. IFRS 13 doit être appliquée à partir du début de l'exercice de mise en application. Les informations à publier dans le cadre de IFRS 13 ne requièrent pas d'informations comparatives à fournir pour les exercices précédant celui de son application.

IFRS 13 définit un cadre unique des règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur, requises en IFRS. La norme clarifie la définition de la juste valeur comme un prix de sortie, lui-même défini comme un prix auquel une transaction serait conclue pour céder un actif ou pour transférer une dette entre des acteurs de marché, à la date de valeur et selon les conditions du marché, et améliore les informations à publier au titre de l'évaluation de la juste valeur. HSBC France est en cours d'analyse des impacts éventuels de l'adoption de la norme IFRS 13 sur ses états financiers consolidés.

En juin 2011, l'IASB a publié des amendements à la norme IAS 19 "Avantages au personnel" ("IAS 19 révisée"). La norme révisée doit être appliquée à partir des exercices débutant au 1^{er} janvier 2013 avec la possibilité d'une adoption anticipée. "IAS 19 révisée" doit être appliquée rétrospectivement. HSBC France estime que cet amendement n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

En décembre 2011, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 7 "Informations à fournir : compensation des actifs et des passifs financiers" dans lesquels sont exigées des informations complémentaires concernant l'impact dans les états financiers, réel ou potentiel, d'une entité, d'accords de compensations d'actif et de passif, ou d'autres contrats similaires. Ces amendements doivent être appliqués de manière rétrospective et pour les exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2013.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Vu la date récente à laquelle ont été publiés ces amendements, il est actuellement impossible de déterminer l'impact de ces amendements sur les états financiers consolidés.

- Normes applicables en 2014

En décembre 2011, l'IASB a publié l'amendement IAS 32 "Compensation des actifs et passifs financiers" qui clarifie les exigences de compensation des instruments financiers et met en évidence des incohérences dans le traitement actuel de l'application des critères de compensation de la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation". Ces amendements doivent être appliqués rétrospectivement à partir des exercices débutant à partir du 1^{er} janvier 2014.

Vu la date récente à laquelle ont été publiés ces amendements, il est actuellement impossible de déterminer l'impact de ces amendements sur les états financiers consolidés.

- Normes applicables en 2015

En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 "Instruments financiers". L'IFRS 9 "Instruments financiers" introduit de nouvelles exigences applicables au classement et à la comptabilisation des actifs financiers. En octobre 2010, l'IASB a publié un complément à la norme IFRS 9 concernant les passifs financiers. Ceci marque la première étape du remplacement progressif par l'IASB de la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" par une norme plus simple et plus adaptée aux instruments financiers.

Suite à la décision de l'IASB, en décembre 2011, de reporter la date d'adoption de la norme, celle-ci entrera en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 avec possibilité d'adoption anticipée avant cette date. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective.

Les prochaines étapes dans le projet de l'IASB portent sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et de comptabilité de couverture. L'IASB n'a pas terminé le remplacement de l'IAS 39 à la date prévue, soit juin 2011 ; ainsi l'IASB et l'IFRS Board ont convenu d'étendre le planning au-delà de cette date afin d'effectuer des travaux et consultations complémentaires. L'UE n'approuvera pas IFRS 9 avant que la norme soit publiée. Par conséquent, HSBC France ne peut pas anticiper la date à laquelle elle appliquera IFRS 9 et il est encore impossible de déterminer son impact à la date de publication de ces états financiers consolidés.

2 Principes comptables

Les principes comptables appliqués par HSBC France pour l'établissement de son rapport semestriel sont conformes à ceux décrits à la Note 2 des états financiers du Document de référence 2011 aux pages 99 à 111, complétés des éléments décrits en Note 1 - Base d'établissement.

3 Dividendes

Dividendes au titre de l'exercice 2012

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2012 n'a pas proposé de distribution d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2012.

Dividendes au titre de l'exercice 2011

Le Conseil d'Administration du 26 juillet 2011 a décidé la mise en paiement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2011 de 1,75 EUR par action. Ce dividende a été versé aux 67 437 820 actions en circulation à cette date, soit un montant global de 118,0 millions EUR. Le versement de cet acompte sur dividende est intervenu le 3 août 2011.

Le Conseil d'Administration du 22 février 2012 a proposé à l'Assemblée Générale du 15 mai 2012 de distribuer un dividende d'un montant total de 118,0 millions EUR, au titre des résultats 2011. Le dividende, approuvé par les actionnaires, a été versé le 31 mai 2012, après déduction de l'acompte sur dividende de 1,75 EUR par action décidé par le Conseil d'Administration du 26 juillet 2011 et déjà versé aux actions en circulation à cette date.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

4 Bénéfice et dividende par action

<i>(en euros)</i>	30 juin	30 juin	31 décembre
	2012	2011	2011
Bénéfice par action	2,86	3,38	1,83
Bénéfice par action après dilution	2,86	3,38	1,83
Dividende par action	-	1,75	1,75

Le bénéfice par action est calculé en divisant le résultat de 193 millions EUR par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, à l'exclusion des actions détenues par la Société, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2011, le bénéfice était de 228 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 820 ; au 31 décembre 2011, le bénéfice était de 123 millions EUR et le nombre moyen pondéré d'actions de 67 437 821).

Le bénéfice par action après dilution est calculé en divisant le résultat, sans ajustement au titre de l'effet dilutif des actions ordinaires potentielles (y compris des options de souscription d'actions en circulation non encore exercées), par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à l'exclusion des actions détenues par la Société, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises en cas de conversion de la totalité des actions ordinaires potentielles à effet dilutif, soit 67 437 827 actions (au 30 juin 2011, 67 437 820 actions ; au 31 décembre 2011, 67 437 821 actions). Au 30 juin 2012, il n'y a plus d'options de souscription d'actions impactant le calcul du bénéfice par action après dilution.

5 Dépréciations pour risques de crédit

Les dépréciations pour risques de crédit comprennent :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin	30 juin	31 décembre
	2012	2011	2011
Dépréciations évaluées individuellement			
Dotations de l'exercice	166	159	255
(Reprises) de dépréciations disponibles	(125)	(118)	(150)
Récupérations sur créances amorties	(1)	-	(1)
Reprises de dépréciations utilisées	47	24	75
Pertes couvertes	(47)	(24)	(75)
	40	41	104
Dépréciations évaluées collectivement			
Dotations de l'exercice	1	3	5
(Reprises) de dépréciations	(1)	(2)	(2)
	-	1	3
Total des pertes / (reprises) pour dépréciation	40	42	107
- établissements de crédit		-	-
- clientèle	40	42	107
Autres dépréciations pour risques de crédit	1	-	-
Dotations aux dépréciations sur titres disponibles à la vente	1	-	2
Coût du risque	42	42	109
Part des pertes pour dépréciation en pourcentage des créances brutes sur la clientèle à la clôture ¹	0,07 %	0,07 %	0,20 %
Encours de la clientèle et établissements de crédit			
Créances douteuses	1 408	1 346	1 449
Dépréciations individuelles	674	674	684
Créances brutes	85 116	103 878	83 739
Taux de couverture des créances douteuses	47,87%	50,07%	47,20 %

1 Pourcentage non annualisé pour les arrêts du 30 juin.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Evolution des dépréciations pour l'ensemble des créances

		30 juin 2012		
		<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
<i>(en millions d'euros)</i>				
Au 1^{er} janvier		(684)	(71)	(755)
Reprises de dépréciations utilisées		47	-	47
Reprises de dépréciations disponibles		125	1	126
(Dotations) de l'exercice		(166)	(1)	(167)
Variations de change et autres mouvements		4	-	4
Au 30 juin		(674)	(71)	(745)
		30 juin 2011		
		<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
<i>(en millions d'euros)</i>				
Au 1 ^{er} janvier		(661)	(68)	(729)
Reprises de dépréciations utilisées		24	-	24
Reprises de dépréciations disponibles		118	2	120
(Dotations) de l'exercice		(159)	(3)	(162)
Variations de change et autres mouvements		4	-	4
Au 30 juin		(674)	(69)	(743)
		31 décembre 2011		
		<i>Prêts évalués indivi- duellement</i>	<i>Prêts évalués collecti- vement</i>	<i>Total</i>
<i>(en millions d'euros)</i>				
Au 1 ^{er} janvier		(661)	(68)	(729)
Reprises de dépréciations utilisées		75	-	75
Reprises de dépréciations disponibles		150	2	152
(Dotations) de l'exercice		(255)	(5)	(260)
Variations de change et autres mouvements		7	-	7
Au 31 décembre		(684)	(71)	(755)

6 Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes de détermination des justes valeurs des instruments financiers sont décrites dans le Document de référence 2011 dans les sections relatives aux principes et méthodes comptables aux pages 99 à 111 et dans la Note 28 en pages 145 à 151.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des éléments à partir desquels les actifs et passifs financiers sont valorisés à leur juste valeur dans les états financiers consolidés.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

(en millions d'euros)	Techniques d'évaluation:			Total contre- parties	Montants avec des entités du Groupe HSBC	Total
	Level 1 - cotation de marché	Level 2 - utilisation de données de marché observables	Level 3 - utilisation de données de marché non- observables			
Au 30 juin 2012						
Actifs	35 919	215	-	36 134	6 886	43 020
Portefeuille de transaction						
Actifs financiers sous option juste valeur	-	-	-	-	5	5
Instruments dérivés	1	64 440	52	64 493	27 584	92 077
Titres disponibles à la vente	9 325	372	119	9 816	170	9 986
Passifs						
Portefeuille de transaction	30 063	3 069	-	33 132	3 009	36 141
Passifs financiers sous option juste valeur	-	5 630	-	5 630	-	5 630
Instruments dérivés	-	59 079	68	59 147	31 591	90 738
 Au 30 juin 2011						
Actifs						
Portefeuille de transaction	57 067	1 448	-	58 515	5 984	64 499
Actifs financiers sous option juste valeur	-	577	-	577	5	582
Instruments dérivés	3	32 922	22	32 947	14 197	47 144
Titres disponibles à la vente	3 078	613	116	3 807	170	3 977
Passifs						
Portefeuille de transaction	44 052	1 355	-	45 407	3 389	48 796
Passifs financiers sous option juste valeur	-	5 562	-	5 562	-	5 562
Instruments dérivés	1	30 127	29	30 157	16 410	46 567
 Au 31 décembre 2011						
Actifs						
Portefeuille de transaction	31 657	1 835	-	33 492	5 521	39 013
Actifs financiers sous option juste valeur	-	593	-	593	4	598
Instruments dérivés	2	57 905	46	57 953	24 784	82 738
Titres disponibles à la vente	6 754	472	122	7 348	170	7 518
Passifs						
Portefeuille de transaction	33 821	3 477	-	37 298	960	38 258
Passifs financiers sous option juste valeur	-	5 527	-	5 527	-	5 527
Instruments dérivés	-	52 214	102	52 316	29 365	81 681

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur au bilan. La valeur comptable de tous les autres instruments financiers est égale à leur juste valeur :

	30 juin 2012		30 juin 2011		31 décembre 2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<i>(en millions d'euros)</i>						
Actif						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	29 604	29 606	42 207	42 210	29 705	29 706
Prêts et créances sur la clientèle	54 766	53 705	60 928	60 738	53 279	52 566
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit	37 009	37 018	30 336	30 335	32 338	32 340
Comptes créditeurs de la clientèle	49 812	49 837	70 062	70 071	42 896	42 919
Dettes représentées par un titre	12 557	12 608	13 354	13 434	12 605	12 669
Dettes subordonnées	166	168	166	168	166	168

Analyse des titres adossés à des actifs (ABS - Asset Backed Securities)

Le tableau ci-dessous montre l'exposition du groupe au risque de marché sur les ABS.

	30 juin 2012				30 juin 2011			
	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵
<i>(en millions d'euros)</i>	Exposition brute ²	protection brute ³			Exposition brute ²	protection brute ³		
- Qualité Supérieure ¹	554	-	554	546	478	-	478	465
- Notation de C à A	100	-	100	91	21	-	21	17
- Non notés	-	-	-	-	10	-	10	10
Total ABS	654	-	654	637	508	-	508	492
Dont :								
- Prêts et créances à la clientèle ⁶	458	-	458	458	275	-	275	275
- Titres disponibles à la vente	196	-	196	179	233	-	233	217
31 décembre 2011								
<i>(en millions d'euros)</i>	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵	CDS		Exposition nette ⁴	Valeur comptable ⁵
	Exposition brute ²	protection brute ³			Exposition brute ²	protection brute ³		
- Qualité Supérieure ¹	701	-	701	683				
- Notation de C à A	27	-	27	21				
- Non notés	9	-	9	9				
Total ABS	737	-	737	713				
Dont :								
- Prêts et créances à la clientèle ⁶	530	-	530	530				
- Titres disponibles à la vente	207	-	207	183				

1 Actifs notés AA ou AAA.

2 L'exposition brute est le montant du remboursement à échéance ou, dans le cas d'un instrument amortissable, la somme des remboursements futurs sur la durée résiduelle du titre.

3 Un CDS est un swap de défaut de contrepartie. "CDS protection brute" est l'exposition brute des instruments sous-jacents couverts par des CDS.

4 L'exposition nette correspond à l'exposition brute des titres non couverts par des CDS. Elle comprend les actifs qui bénéficient d'une protection monoline, sauf quand cette protection est achetée avec un CDS.

5 Valeur comptable de l'exposition nette.

6 ABS détenus par HSBC Trinkhaus Gesellschaft für Kapitalmarketinvestments OHG. HSBC Trinkhaus gesellschaft für Kapitalmarketinvestments OHG est une partnership créée en 2010 et détenue à 90 % par le groupe HSBC France, dont l'objet est d'investir dans des parts de véhicules de titrisation arrangés par le Groupe HSBC et composées pour l'essentiel d'actifs de cédants allemands.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

7 Gestion des risques

Toutes les activités du groupe HSBC France impliquent l'analyse, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de différents types de risques.

Les risques les plus importants liés aux instruments financiers sont le risque de crédit (qui recouvre les risques pays et les risques frontaliers), le risque de liquidité et les risques de marché. La gestion de ces risques est présentée dans le Document de référence 2011 aux pages 62 à 87.

Les facteurs de risques et d'incertitudes pour HSBC France n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence établi au 31 décembre 2011. En outre, il n'est pas, à ce jour, anticipé d'évolution majeure sur les 6 mois à venir.

Seuls les changements significatifs dans la gestion des risques ainsi que les éléments significatifs sont présentés ci-après.

Gestion des risques de crédit

La qualité du crédit des instruments financiers est en ligne avec celle publiée dans le Document de référence 2011 aux pages 62 à 67.

Qualité du crédit des instruments financiers

Les portefeuilles de prêts, d'obligations et de dérivés du groupe sont ainsi classés dans le tableau ci-après selon cinq catégories de qualité du crédit. Chacune de ces catégories se subdivise elle-même en sections plus fines correspondant à une note de crédit interne attribuée aux prêts à la grande clientèle, aux prêts aux particuliers, ainsi qu'au rating de la dette par les agences de notation externes.

Classement par qualité du crédit

	<i>Prêts à la grande clientèle et dérivés</i>	<i>Prêts aux particuliers</i>	<i>Obligations / autres</i>
Strong	CRR 1 à CRR 2	EL 1 à EL 2	A- et supérieur
Good	CRR 3	EL 3	BBB+ à BBB-
Satisfactory	CRR 4 à CRR 5	EL 4 à EL 5	BB+ à B+ et non noté
Sub-Standard	CRR 6 à CRR 8	EL 6 à EL 8	B et inférieur
Créances douteuses et contentieuses	CRR 9 à CRR 10	EL 9 à EL 10	Douteux

Définitions des cinq catégories de notation

“Strong” : très bonne capacité à honorer les engagements financiers, avec une probabilité de défaillance faible ou négligeable et/ou de faibles niveaux de pertes attendues. Comptes de particuliers fonctionnant conformément aux critères fixés pour chaque produit, les anomalies n'étant qu'exceptionnelles.

“Good” : expositions impliquant un suivi plus important, avec une bonne capacité en terme de respect de leurs engagements financiers et un risque de défaillance faible. Comptes de particuliers ne présentant que de courtes périodes d'anomalie de fonctionnement ; les pertes attendues sont mineures après mise en œuvre du processus de recouvrement.

“Satisfactory” expositions impliquant un suivi plus important, avec une capacité satisfaisante en terme de respect de leurs engagements financiers et un risque de défaillance modéré. Comptes de particuliers ne présentant que de courtes périodes d'anomalie de fonctionnement ; les pertes attendues sont mineures après mise en œuvre du processus de recouvrement.

“Sub-standard” : expositions nécessitant, à des degrés divers, des contrôles renforcés ; le risque de défaillance est plus important. Comptes de particuliers présentant des périodes plus longues d'impayés pouvant aller jusqu'à 90 jours ; les pertes attendues sont plus importantes en raison d'une moindre capacité à atténuer les risques moyennant la réalisation des sûretés ou autres procédures de recouvrement.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

“Créances douteuses et contentieuses” : expositions jugées, individuellement ou collectivement, douteuses. Le groupe considère toutes les créances de particuliers restées impayées pendant 90 jours ou plus comme douteuses. Ces comptes peuvent se situer dans n’importe quelle catégorie de perte attendue, sachant que dans les catégories de qualité supérieure, le classement reflétera la possibilité de compenser l’impayé par des mesures d’atténuation du risque de crédit sous une forme ou sous une autre.

Des détails complémentaires sur le classement par qualité du crédit sont fournis dans le Document de référence 2011 en page 162.

Ventilation des actifs financiers par qualité de crédit

(en millions d’euros)	Au 30 juin 2012							Total
	Créances saines				Créances saines en impayées	Créances douteuses et contentieuses	Dépréciations	
	Strong	Good	Satisfactory	Sub-standard				
Caisse, banques centrales et CCP	7 475	-	-	-	-	-	-	7 475
Comptes d’encaissement	1 096	-	-	-	-	-	-	1 096
Portefeuille de transaction actif	30 513	7 367	5 106	34	-	-	-	43 020
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	19 646	5 012	586	2	-	-	-	25 246
Prêts et créances sur les établissements de crédit	9 428	2 183	2 672	32	-	-	-	14 315
Prêts et créances sur la clientèle	1 439	172	1 848	-	-	-	-	3 459
Actifs sous option juste valeur	5	-	-	-	-	-	-	5
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	5	-	-	-	-	-	-	5
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	86 027	4 191	1 802	57	-	-	-	92 077
Prêts et créances au coût	64 292	10 903	7 447	837	228	1 408	(745)	84 370
Prêts et créances sur les établissements de crédit	29 310	290	4	-	-	-	-	29 604
Prêts et créances sur la clientèle	34 982	10 613	7 443	837	228	1 408	(745)	54 766
Investissements financiers	9 531	24	63	2	-	6	(5)	9 621
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	9 531	24	63	2	-	6	(5)	9 621
Autres actifs	78	-	1 298	-	-	-	-	1 376
Avals et endos	78	-	1 298	-	-	-	-	1 376
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	199 017	22 485	15 716	930	228	1 414	(750)	239 040

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

		Au 30 juin 2011							
		<i>Créances saines</i>				<i>Créances saines en impayées</i>	<i>Créances douteuses et contentieuses</i>	<i>Dépréciations</i>	<i>Total</i>
<i>(en millions d'euros)</i>		<i>Strong</i>	<i>Good</i>	<i>Satisfactory</i>	<i>Sub-standard</i>				
Caisse, banques centrales et CCP		280	-	-	-	-	-	-	280
Comptes d'encaissement		895	-	-	-	-	-	-	895
Portefeuille de transaction actif		58 761	1 524	4 203	11	-	-	-	64 499
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe		45 639	942	1 184	-	-	-	-	47 765
Prêts et créances sur les établissements de crédit		12 262	537	129	11	-	-	-	12 939
Prêts et créances sur la clientèle		860	45	2 890	-	-	-	-	3 795
Actifs sous option juste valeur		582	-	-	-	-	-	-	582
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe		5	-	-	-	-	-	-	5
Prêts et créances sur les établissements de crédit		-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle		577	-	-	-	-	-	-	577
Instruments dérivés		42 158	3 886	1 050	50	-	-	-	47 144
Prêts et créances au coût		80 435	13 005	7 774	835	483	1 346	(743)	103 135
Prêts et créances sur les établissements de crédit		40 685	1 206	309	7	-	-	-	42 207
Prêts et créances sur la clientèle		39 750	11 799	7 465	828	483	1 346	(743)	60 928
Investissements financiers		3 330	23	120	13	-	-	-	3 486
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe		3 330	23	120	13	-	-	-	3 486
Autres actifs		27	-	2 737	-	-	-	-	2 764
Avals et endos		-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs		27	-	2 737	-	-	-	-	2 764
Total		186 468	18 438	15 884	909	483	1 346	(743)	222 785

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Au 31 décembre 2011								
(en millions d'euros)	Créances saines				Créances saines en impayées	Créances douteuses et contentieuses	Dépréciations	Total
	Strong	Good	Satisfactory	Sub-standard				
Caisse, banques centrales et CCP	4 805	-	-	-	-	-	-	4 805
Comptes d'encaissement	806	-	-	-	-	-	-	806
Portefeuille de transaction actif	34 800	2 291	1 864	58	-	-	-	39 013
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	24 710	312	439	-	-	-	-	25 461
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 643	1 860	970	58	-	-	-	10 531
Prêts et créances sur la clientèle	2 447	119	455	-	-	-	-	3 021
Actifs sous option juste valeur	598	-	-	-	-	-	-	598
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	5	-	-	-	-	-	-	5
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	593	-	-	-	-	-	-	593
Instruments dérivés	77 524	3 636	1 530	48	-	-	-	82 738
Prêts et créances au coût	64 111	10 431	6 648	865	234	1 449	(755)	82 983
Prêts et créances sur les établissements de crédit	29 434	232	33	6	-	-	-	29 705
Prêts et créances sur la clientèle	34 678	10 199	6 615	859	234	1 449	(755)	53 279
Investissements financiers	6 955	30	110	-	-	6	(5)	7 096
Effets publics et valeurs assimilées, obligations et autres titres à revenu fixe	6 955	30	110	-	-	6	(5)	7 096
Autres actifs	88	-	1 809	-	-	-	-	1 897
Avals et endos	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	88	-	1 809	-	-	-	-	1 897
Total	189 687	16 388	11 961	971	234	1 455	(760)	219 936

Compensation des produits dérivés et opérations de pensions

Compte tenu des règles de compensation imposées par l'IAS 32 sur les actifs et passifs financiers du groupe, la juste valeur des dérivés n'a pas été compensée à hauteur de 90 milliards EUR au 30 juin 2012 (42 milliards EUR au 30 juin 2011 et 78 milliards EUR au 31 décembre 2011).

De même, la juste valeur des opérations de pension n'a pas été compensée à hauteur de 23 milliards EUR au 30 juin 2012 (10 milliards EUR au 30 juin 2011 et 13 milliards EUR au 31 décembre 2011).

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2012			Au 30 juin 2011			Au 31 décembre 2011		
	Montants pouvant			Montants pouvant			Montants pouvant		
	Valeur nette comptable	juridiquement compensés ^{1,2}	Risque de crédit net total	Valeur nette comptable	juridiquement compensés ¹	Risque de crédit net total	Valeur nette comptable	juridiquement compensés ¹	Risque de crédit net total
Produits dérivés	92 077	(90 085)	1 992	47 144	(42 330)	4 814	82 738	(78 271)	4 467
Opérations de pension³	45 496	(22 591)	22 545	65 612	(10 377)	52 235	44 868	(12 805)	32 063

1 Par des opérations de même nature envers les mêmes contreparties.

2 Dont 13,3 millions EUR de dépôts de garanties reçus au 30 juin 2012, 6,2 millions EUR au 30 juin 2011.

3 Opérations de pension avec des contreparties interbancaires et clientèles.

Evaluation des dépréciations

La Direction évalue régulièrement l'adéquation du niveau des dépréciations sur créances douteuses grâce à un examen détaillé du portefeuille de prêts, à une comparaison entre les statistiques de défaillance et de défaut de paiement et les données historiques et à une estimation de l'impact de la conjoncture économique actuelle.

Il existe deux types de dépréciations sur créances – celles évaluées individuellement et celles évaluées collectivement – présentés dans la Note 2 g du Document de référence 2011 (pages 101 et 102).

L'exposition aux pays de la Zone euro

HSBC France Global Markets intervient comme teneur de marché et spécialiste en valeurs du Trésor pour le Groupe HSBC sur la dette souveraine des pays de la Zone euro. En 2012, HSBC France a continué de gérer étroitement ses expositions et d'actualiser régulièrement son évaluation des pays à risque afin d'ajuster en conséquence son appétit pour le risque.

Cependant, le transfert de certaines dettes du secteur privé aux Etats, entamé après la crise financière de 2007, a continué de peser sur les bilans des Etats. Le déficit budgétaire en résultant dans certains pays industrialisés a accentué les inquiétudes des marchés quant au risque de crédit souverain de ces pays.

La crise de la dette souveraine de la Zone euro est restée au cœur des attentions tout au long de ce premier semestre. Les difficultés à mettre en place les mesures d'austérité et de rigueur fiscale, l'éventualité que certains pays quittent la Zone euro, les craintes grandissantes concernant les ratios élevés des dettes souveraines rapportées aux PIB et enfin le besoin de recapitalisation des banques ont pesé sur le marché.

Les inquiétudes autour de la santé du secteur financier ont amené la Banque Centrale Européenne à fournir davantage de liquidité à l'aide d'une opération de refinancement à long terme en février 2012 tandis que les états membres de la Zone euro ont proposé plus de 100 milliards EUR (124 milliards USD) d'aide financière pour recapitaliser le secteur bancaire espagnol.

Le tableau ci-joint récapitule les expositions du groupe à certains pays de la Zone euro, sur les titres des Etats et des banques centrales, de même que sur ceux des administrations publiques (« Agencies »).

Les pays présentés ont été choisis parce qu'au cours de la période considérée, ils affichaient des niveaux de volatilité des marchés qui dépassaient ceux des autres pays de la Zone euro et ont été soumis à des incertitudes sur le plan budgétaire ou politique susceptibles de persister pendant le second semestre 2012. Par ailleurs, certains de ces pays présentent des ratios élevés de dette souveraine par rapport au PIB et leurs dettes sont concentrées sur des échéances moyennes et courtes.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Expositions à certains pays de la Zone euro : titres souverains et des administrations publiques

Au 30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	-	-	-	-
Actifs nets détenus à des fins de transaction ¹	1	83	1 196	355	263	1 898
Dérivés ²	-	-	-	-	-	-
Total	1	83	1 196	355	263	1 898
Expositions hors bilan	-	-	-	-	500	500
Au 30 juin 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	321	-	-	321
Actifs nets détenus à des fins de transaction ¹	53	117	1 631	117	200	2 118
Dérivés ²	-	-	-	1	88	89
Total	53	117	1 952	118	288	2 528
Expositions hors bilan	-	-	-	-	500	500
Au 31 décembre 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Grèce	Irlande	Italie	Portugal	Espagne	Total
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	-	200	-	-	200
Actifs nets détenus à des fins de transaction ¹	50	49	709	56	26	890
Dérivés ²	-	-	-	(7)	-	(7)
Total	50	49	909	49	26	1 083
Expositions hors bilan	-	-	-	-	500	500

¹ Actifs détenus à des fins de transaction nets des positions vendeuses.

² Actifs financiers dérivés nets des « Cash Collatéraux » et des montants pouvant être juridiquement compensés.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Au premier semestre 2011, le Groupe HSBC a décidé de déprécier les titres souverains et détenus sur les administrations publiques classés comme actifs financiers disponibles à la vente, en raison de la poursuite de la détérioration de la situation budgétaire de la Grèce et des mesures de soutien annoncées récemment. Depuis lors, le Groupe HSBC n'a pas déprécié ses expositions à la dette souveraine de l'Irlande, du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne. En effet, malgré les difficultés financières que connaissent ces pays, leur situation n'est pas suffisamment préoccupante pour conclure que des événements générateurs de perte seraient survenus et auraient un impact sur les flux de trésorerie futurs des titres souverains détenus sur ces pays.

Au sein du groupe HSBC France, une grande majorité des expositions à la dette souveraine est classée dans la catégorie « Portefeuille de transaction » et le groupe n'est pas exposé aux emprunts souverains grecs classés dans la catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente ». Néanmoins, HSBC en France détient, via ses activités assurances, des expositions limitées classées comme actifs financiers disponibles à la vente : une dépréciation de 19 millions EUR a été constatée en 2011 et une dépréciation de 0,9 million EUR a été constatée au cours du premier semestre 2012, représentant la moins-value latente sur ces titres au 30 juin 2012, mais sans représenter nécessairement l'anticipation d'une perte provenant des flux de trésorerie futurs. Le coût net de cette dépréciation était par ailleurs limité par le mécanisme d'imputation aux assurés (à hauteur de 97 %).

Gestion de la liquidité et du financement

La gestion de la liquidité et du financement n'a pas évolué de façon significative par rapport à la description faite dans le Document de référence 2011 aux pages 72 à 74.

Dette moyen et long terme

L'encours de la dette moyen et long terme, c'est-à-dire avec une maturité supérieure à 1 an à l'émission, est de 18,6 milliards EUR au 30 juin 2012, en hausse par rapport au 30 Juin 2011 (15,7 milliards EUR).

Cette hausse est principalement expliquée par notre participation à une opération spécifique de la Banque Centrale Européenne : Opération de refinancement long terme (LTRO), HSBC a participé à hauteur de 5 milliards EUR. Cette opération a été initiée à fin décembre 2011.

Aucune nouvelle émission n'a eu lieu durant le premier semestre 2012.

Certificats de dépôt

Le profil de maturité des certificats de dépôts est indiqué ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>30 décembre 2011</u>
Maturité			
inférieure à un mois	5 477	1 930	3 577
entre 1 et 2 mois	1 072	1 220	2 555
entre 2 et 3 mois	380	842	897
à plus de 3 mois	159	1 512	1 110
Total	<u>7 088</u>	<u>5 504</u>	<u>8 139</u>

Ratio réglementaire

HSBC France respecte le coefficient réglementaire de liquidité imposé par la Banque de France sous la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel en conservant au cours du 1^{er} semestre 2012 un ratio largement supérieur à 100 %. Le coefficient réglementaire de liquidité, qui mesure l'impasse potentielle de liquidité à un mois, s'est établi en moyenne sur le premier semestre 2012 à 138 % pour HSBC France sur base individuelle.

Gestion des risques de marché

La surveillance des risques de marché a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le retour sur risque, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut du Groupe en tant qu'établissement financier de premier plan et intervenant majeur en matière de produits et services financiers.

La gestion des risques de marché n'a pas évolué de façon significative par rapport à la description faite dans le Document de référence 2011.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Les outils du contrôle permanent des risques de marchés

La Value at Risk

L'un des principaux outils utilisés par le Groupe pour suivre et limiter son exposition au risque de marché est la *Value at Risk* (ci-après "la VaR"). HSBC France s'est doté d'un modèle interne pour calculer la VaR.

La VaR est une technique qui permet d'évaluer les pertes potentielles encourues sur les positions de risque, du fait de variations de taux et de cours de marché à un horizon de temps déterminé et pour un niveau de probabilité donné (99 % dans le cas du Groupe). HSBC France calcule la VaR chaque jour. Le modèle de VaR utilisé par HSBC France, à l'instar du Groupe, se fonde sur des simulations historiques.

Le modèle de simulation historique définit des scénarios futurs plausibles à partir de séries temporelles de taux de marché, en tenant compte des interrelations entre les différents marchés et taux, telles que les liens entre les taux d'intérêt et les taux de change, par exemple. Les variations potentielles de cours de marché sont calculées à partir des données de marché des deux années précédentes. Le modèle interne de HSBC France a été revalidé par la Commission bancaire en 2007 pour les calculs réglementaires des exigences de fonds propres. Depuis janvier 2007, HSBC France calcule la perte potentielle maximale à un horizon de 1 jour.

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. A titre d'illustration :

- l'utilisation de données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par nature ;
- le choix d'un horizon de 1 jour suppose que toutes les positions peuvent être soit liquidées, soit couvertes en l'espace d'une journée. Il est possible que cette méthode ne permette pas de prendre suffisamment en compte le risque de marché en période de liquidité très réduite qui n'autoriserait pas la liquidation ou la couverture de l'intégralité des positions en l'espace d'une seule journée ;
- par définition, le niveau de probabilité de 99 % ne permet pas de prendre en compte les pertes au-delà de ce niveau de probabilité ; et
- la VaR est calculée sur la base d'expositions courantes à la clôture de l'activité et ne reflète par conséquent pas forcément les expositions en cours de séance.

Conscient des limites de ce modèle, HSBC France remédie à ces lacunes en instituant des limites de sensibilité. Des scénarios de stress sont en outre appliqués tant aux portefeuilles individuels qu'aux positions consolidées de HSBC France. Ces scénarios de stress sont définis par un groupe de spécialistes (responsables de marché, contrôleurs) selon les règles et pratiques du Groupe.

La VaR capture les facteurs de risques classiques directement observables au quotidien : change, taux d'intérêts, etc., mais ne prend pas en compte les variations potentielles de paramètres plus exotiques tels que les corrélations, les risques de bases, les paramètres de retour à la moyenne, etc. Ainsi, HSBC France calcule depuis le 31 décembre 2007 une VaR complémentaire (VaR Add-On) au titre des facteurs de risques exotiques.

La VaR 1 jour des Marchés, à la fois sur les opérations de marché et de gestion du risque structurel de taux, s'élevait à :

(en millions d'euros)	<i>VaR 1 jour sans périmètre Add-On</i>		<i>VaR Add-On</i>	
	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>
Au 29 juin 2012	16,29	11,19	18,27	2,8
Au 30 décembre 2011	24,92	14,51	22,18	5,75

(en millions d'euros)	<i>VaR 1 jour sans périmètre Add-On</i>			<i>VaR Add-On</i>		
	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>
Au 29 juin 2012	16,29	11,19	22,46	4,9	2,8	6,1
Au 30 décembre 2011	24,92	14,51	41,47	5,82	4,68	6,95

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

A noter que la diminution des chiffres de VaR reflète les opérations de réduction des risques menées par HSBC France au premier semestre 2012, dans la continuité de la politique menée durant l'exercice 2011. Les VaR maximum et moyenne sont ainsi en net recul.

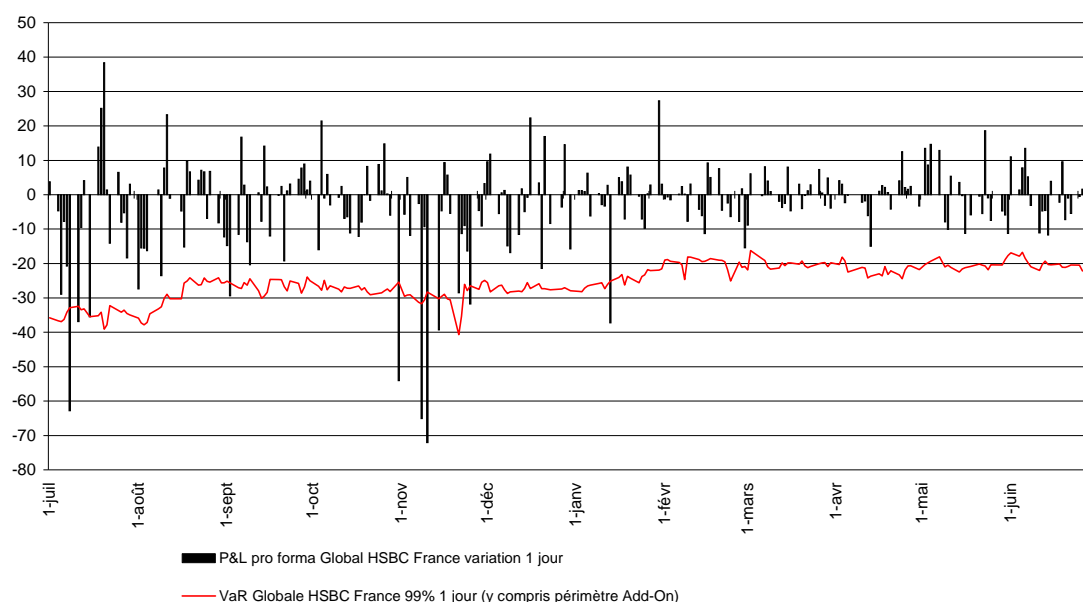
Back-testing

Ce processus de contrôle a posteriori du modèle est effectué sur la base de VaR 99 % 1 jour comparée à des résultats quotidiens "pro forma" déterminés à partir des variations des prix de marché à positions inchangées. Cet exercice est réalisé à J + 2, par activité et sur l'ensemble des positions de marché de HSBC France.

Il permet de valider le modèle utilisé en s'assurant que, dans 99 % des cas, le résultat effectivement constaté est inférieur, en valeur absolue, à la VaR 1 jour calculée.

Back-testing pro forma juillet 2011 – juin 2012

(en millions d'euros)



Du fait de la très forte volatilité des marchés HSBC France a enregistré dix dépassements de back-testing sur douze mois.

Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Le Groupe a pour politique de soumettre à des tests indépendants à l'échelle du Groupe les processus d'évaluation et de vérification de cours concernant les instruments financiers inscrits au bilan à leur juste valeur. Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les actifs du portefeuille de négociation, les instruments financiers sous option juste valeur, les obligations liées aux ventes de titres à découvert, l'ensemble des instruments financiers dérivés et les titres de placement.

Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de Marchés du Groupe.

Toutes les politiques significatives en matière d'évaluation et toute modification de ces politiques doivent être approuvées par la Direction Financière. Les normes internes de remontées d'informations mises en œuvre par le Groupe exigent que les services de Contrôle financier du Groupe soient indépendants des activités de prises de risques, les services financiers étant chargés en dernier ressort de déterminer les justes valeurs figurant dans les états financiers et de s'assurer du respect des politiques de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Opérations de marché

Le risque de marché inhérent au portefeuille d'opérations de marché est suivi et contrôlé, tant au niveau du portefeuille que des positions, grâce à l'utilisation de techniques complémentaires, telles que la VaR et la valeur actuelle d'un point de base, assorties de tests de stress et de sensibilité et de plafonds de concentration. Ces méthodologies permettent de quantifier l'impact de mouvements de marché donnés sur les capitaux.

Les autres dispositifs de contrôle consistent à limiter les opérations individuelles de négociation à une liste d'instruments autorisés fixée par le département *Wholesale & Market Risk* et à mettre en œuvre des procédures drastiques d'approbation des nouveaux produits. La négociation de produits dérivés complexes est notamment concentrée à des niveaux appropriés d'expertise produit et soumise à des systèmes de contrôle stricts.

La politique de HSBC France en matière de couverture consiste à gérer le risque économique de la façon la plus appropriée, sans s'inquiéter de savoir si une comptabilité de couverture pourra être appliquée, dans le cadre des limites concernant la volatilité potentielle des résultats publiés. La ventilation de la VaR des opérations de marché est présentée ci-après par type de risque, par positions prises avec intention de négociation et par positions prises sans intention de négociation :

VaR Trading des opérations de marché par type de risque

(en millions d'euros)

	<u>Change</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Action</u>	<u>Total</u>
Au 29 juin 2012	0,05	19,75	-	19,34
Au 30 décembre 2011	0,04	22,65	-	22,6
Moyenne				
2012	0,064	15,81	-	15,84
2011	0,08	24,36	0,01	24,36
Minimum				
2012	0,003	12,41	-	12,25
2011	0,01	13,53	-	13,55
Maximum				
2012	0,17	22,9	-	22,43
2011	0,24	40,25	0,08	40,26

Positions prises avec intention de négociation – VaR par type de risque

(en millions d'euros)

	<u>Change</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Action</u>	<u>Total</u>
Au 29 juin 2012	0,05	19,33	-	19,34
Au 30 décembre 2011	0,04	22,65	-	22,59
Moyenne				
2012	0,064	15,92	-	15,77
2011	0,08	24,5	0,01	24,5
Minimum				
2012	0,003	12,17	-	12,25
2011	0,01	15,32	-	15,38
Maximum				
2012	0,17	22,87	-	22,43
2011	0,24	41,17	0,08	41,19

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Positions prises sans intention de négociation – VaR par type de risque

(en millions d'euros)	<i>Change</i>	<i>Taux d'intérêt</i>	<i>Action</i>	<i>Total</i>
Au 29 juin 2012	-	0,60		0,60
Au 30 décembre 2011	-	0,99		0,99
Moyenne				
2012	-	0,70		0,70
2011	-	1,55		1,5
Minimum				
2012	-	0,39		0,39
2011	-	-		-
Maximum				
2012	-	1,03		1,03
2011	-	3,14		3,14

Analyse de la sensibilité

Au 30 juin 2012, les activités de marchés de HSBC France sont surtout exposées au risque de taux : en directionnel, en pente et en *spread* (c'est-à-dire en écart relatif) sur les différentes courbes de *swaps* et de titres, dénommés en EUR, de la Zone euro, que ces titres soient ceux d'émetteurs Etats souverains de la Zone euro, d'émetteurs de types Supranationaux, Agences d'Etats ou d'émetteurs de type "*covered bonds*". Parmi toutes ces sensibilités, les principales expositions viennent de la sensibilité nette totale au *spread* de taux entre les titres et les *swaps* en EUR, ainsi que des sensibilités aux courbes respectives des titres d'Etats européens. Les expositions aux différentes dettes des Etats de la Zone euro, et en particulier ceux de la périphérie, ont été régulièrement diminuées tout au long du premier semestre 2012, dans la continuité de la politique de réduction des risques menée en 2011. Les limites en sensibilité aux mouvements de taux ont été réduites en conséquence.

Les activités de marchés de HSBC France sont également soumises aux sensibilités en volatilité de taux et corrélation de taux essentiellement sur les devises EUR et USD.

Toutes ces sensibilités reflètent le fait que HSBC France au travers de ses activités de marchés intervient comme *market-maker* et en compte propre sur les marchés concernés.

Toutes ces sensibilités sont évaluées et mesurées quotidiennement selon les méthodes standards classiques telles qu'utilisées par l'industrie.

Les montants consommés sont confrontés aux limites de risque de marché qui définissent le montant des expositions résiduelles autorisées en *intraday* et sur la clôture de chaque soir.

Une représentation agrégée des risques est donnée par la VaR 99 % 1 jour globale des activités de marchés de HSBC France au 30 juin 2012 : 18 millions EUR.

Outre ses activités de *trading*, HSBC France a développé, depuis 2011, un portefeuille de titres de placement. Les titres acquis dans ce cadre sont couverts par des *swaps* de sorte à minimiser l'exposition directionnelle nette au marché de taux. Par ailleurs, le portefeuille est centré sur des titres d'émetteurs souverains et quasi souverains bénéficiant d'une très bonne qualité de crédit.

Les instruments financiers composant les portefeuilles *non trading* de l'activité de marchés font l'objet d'une valorisation pour les besoins de l'information financière ainsi que d'une détermination de la sensibilité de la valeur donnée à ces instruments aux fluctuations de taux d'intérêt.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Déclaration d'exigence de fonds propres

Le modèle interne permet de calculer quotidiennement les *Value at Risk* de toutes les positions. Il a été validé par l'Autorité de contrôle prudentiel pour les calculs réglementaires des exigences de fonds propres. Au 29 juin 2012 et au 31 décembre 2011, il couvre un périmètre représentant la quasi-totalité du risque général de marché de HSBC France. Les risques qui ne sont pas couverts par le modèle interne sont mesurés en utilisant la méthode forfaitaire recommandée par la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et transposée dans la réglementation française par le règlement CRBF 95-02.

Les exigences de fonds propres au titre des risques de marché se décomposent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30 Juin 2012		31 Décembre 2011	
	BIS	CAD	BIS	BIS
Modèle interne VaR¹:	291,72	291,72	381,97	381,97
Risque de change	2,87	2,87	1,29	1,29
Risque général de taux	291,33	291,33	380,4	380,4
Risque global action	-	-	-	-
Effet de compensation risque global	(2,49)	(2,49)	0,28	0,28
Modèle interne Stress VaR¹:	292,19	292,19	311,63	311,63
Risque de change	3,18	3,18	1,51	1,51
Risque général de taux	292,89	292,89	311,63	311,63
Risque global action	-	-	-	-
Effet de compensation risque global	(3,88)	(3,88)	(1,51)	(1,51)
Risques forfaitaires :	57,22	57,22	64,78	64,78
Risque de change				
Risque général de taux				
Risque spécifique de taux	57,22	57,22	64,78	64,78
Risque global action				
Risque spécifique action				
Total	641,12	641,12	758,38	758,38

¹ Y compris périmètre Add-On.

Gestion des fonds propres, couverture des risques et ratios réglementaires

Calcul et allocation des fonds propres

L'Autorité de contrôle prudentiel est l'autorité de tutelle du groupe HSBC France. Les informations relatives à l'adéquation des fonds propres lui sont adressées et c'est elle qui fixe les exigences minimales de fonds propres applicables au groupe.

Il n'y a pas eu d'évolution de la réglementation ou des méthodes de calculs au cours du 1^{er} semestre 2012.

Les principes de calcul et de gestion des fonds propres du groupe HSBC France sont détaillés dans le Document de référence 2011 en pages 74 à 76.

Le Groupe en France ne publie pas de données Pilier 3, mais celles-ci figurent dans les déclarations que HSBC Holdings plc communique dans la rubrique Relations Investisseurs de son site Internet.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Etat des fonds propres réglementaires

Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des fonds propres réglementaires :

Ventilation des fonds propres consolidés

(en millions d'euros)

	30 juin 2012 Bâle II	31 décembre 2011 Bâle II
Fonds propres de base :		
Capitaux propres part du groupe	5 060	4 820
Intérêts non contrôlant	49	48
Moins : dividendes versés à la société mère	-	-
Moins : éléments faisant l'objet d'un traitement prudentiel	(174)	(192)
Moins : écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles	(364)	(364)
Moins : déductions au titre des pertes attendues	(86)	(75)
Moins : investissements sur les entreprises à caractère financier excédant la limite de 10 % des fonds propres	(329)	(305)
Total des fonds propres de base	4 156	3 932
Fonds propres complémentaires :		
Réserves de réévaluation des immobilisations et plus-values latentes sur titres disponibles à la vente	49	54
Titres subordonnés à durée indéterminée et titres subordonnés à durée déterminée	55	88
Moins : déductions au titre des pertes attendues	(86)	(75)
Moins : investissements sur les entreprises à caractère financier excédant la limite de 10 % des fonds propres	(19)	(67)
Total des fonds propres complémentaires	-	-
Investissements dans d'autres établissements bancaires ou financiers	(4)	(4)
Total des fonds propres	4 152	3 928
Total des risques pondérés Bâle II	35 585	36 889
Ratios prudentiels :		
Total des fonds propres	11,7%	10,7%
Fonds propres de base	11,7%	10,7%

Les données ci-dessus ont été calculées conformément à la Directive bancaire de l'Union européenne et aux normes prudentielles de l'Autorité de contrôle prudentiel. Le groupe a respecté, à tout moment, les exigences de fonds propres imposées par l'Autorité de contrôle prudentiel en 2012 et en 2011.

En 2008, HSBC France a consenti un prêt subordonné de 650 millions EUR à HSBC Bank plc conduisant à dépasser la franchise égale à 10 % des fonds propres ; 329 millions EUR ont été déduits des fonds propres de base et 19 millions EUR des fonds propres complémentaires au 30 juin 2012 (305 millions EUR déduits des fonds propres de base et 67 millions EUR des fonds propres réglementaires au 31 décembre 2011).

Fonds propres de base

Retraite des déductions au titre des pertes attendues en Bâle II et de la part des investissements dans les établissements financiers excédant 10 % des fonds propres, la variation nette des fonds propres de base du premier semestre 2012 résulte principalement du résultat du premier semestre soit 270 millions EUR après neutralisation du *spread* de crédit sur la dette émise pour 77 millions EUR.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Fonds propres complémentaires

Retraînée des déductions au titre des pertes attendues en Bâle II et de la part des investissements dans les établissements financiers excédant 10 % des fonds propres, la variation nette des fonds propres complémentaires résulte principalement de la décote d'une dette subordonnée pour - 33 millions EUR.

Ratio de solvabilité international Bâle II

Le ratio de solvabilité international Bâle II du groupe HSBC France s'élève à 11,67 % au 30 juin 2012 pour un minimum de 8 %. Pour les seuls fonds propres de première catégorie (noyau dur), le ratio du groupe s'élève à 11,68 % (pour une norme minimale de 4 %).

Le total des fonds propres du groupe HSBC France selon la définition Bâle II s'élève à 4,2 milliards EUR au 30 juin 2012, dont 4,2 milliards EUR au titre du noyau dur.

Les équivalents risques pondérés relatifs aux différentes catégories de risques sont de 35,6 milliards EUR et se répartissent ainsi :

<i>(en milliards d'euros)</i>	Au 30 juin 2012	Au 31 décembre 2011
Risques de crédit	23,9	23,7
Risques de marché	8,0	9,4
Risques opérationnels	3,7	3,7
Total	35,6	36,8

Risques pondérés

La baisse des risques pondérés s'explique par la diminution des risques de marchés, principalement liée à la réduction des positions.

Contrôle des grands risques

Le groupe HSBC France respecte les règles imposées par l'Autorité de contrôle prudentiel :

- limitation à un montant égal à 20 % des fonds propres sur un groupe de clients considéré comme un seul et même bénéficiaire "Investment Grade", 15 % pour un bénéficiaire "Non-Investment Grade" ;
- limitation à huit fois les fonds propres du total des risques dépassant unitairement 10 % des fonds propres. Pour HSBC France, au 30 juin 2012, dix-huit groupes dépassaient individuellement 10 % des fonds propres nets.

Dépréciation pour risques de crédit

Les dépréciations relatives aux risques clientèle au 30 juin 2012 couvrent à hauteur de 47,9 % l'ensemble des créances douteuses et contentieuses du groupe HSBC France.

Entités ad hoc

Voir les commentaires du Document de Référence 2011 en page 174.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

8 Engagements de financement et de garantie

a Engagements de financement et de garantie

(en millions d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Montants notionnels			
<i>Engagements de garantie donnés</i>			
Cautions, avals et autres garanties	-	-	-
Garanties et actifs donnés en garantie	4 763	5 321	5 996
Autres	32	37	35
	4 795	5 358	6 031
<i>Engagements de financement donnés</i>			
Crédits documentaires et financement d'échanges commerciaux	541	487	398
Emissions non tirées et crédits revolving	-	-	-
Autres engagements de financement, lignes de crédit et autres engagements :			
– à un an ou moins	7 229	3 975	7 217
– à plus d'un an	13 729	16 395	13 428
	21 499	20 857	21 043

Le tableau ci-dessus fait apparaître les montants notionnels en principal des opérations de hors-bilan pour compte de tiers. Les montants notionnels des passifs éventuels et engagements représentent les montants exposés aux risques en cas de tirage complet des contrats et dans l'hypothèse d'une défaillance du client.

Le total des montants notionnels n'est pas représentatif des besoins de liquidité futurs.

b Garanties

Le groupe consent des garanties et engagements similaires au profit de tiers clients et d'autres entités du groupe. Ces garanties sont généralement consenties dans le cadre normal des activités bancaires du groupe. Les principaux types de garanties consenties et le montant potentiel maximal des décaissements futurs qui pourraient être exigés du groupe se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2012	30 juin 2011	31 décembre 2011
Type de garantie			
Garanties financières ¹	908	817	941
Substituts de crédit ²	1 600	1 445	1 610
Autres garanties ³	2 287	3 096	3 480
Total	4 795	5 358	6 031

¹ Les garanties financières comprennent, notamment, les engagements de remplir les obligations de clients ou d'entités du groupe au cas où ces clients ou entités ne les honorerait pas. Les garanties financières intra-groupe incluent une garantie à caractère de fonds propres émise par le groupe au profit d'une entité du groupe pour valoir soutien en fonds propres aux yeux du régulateur de l'entité. Les garanties financières comprennent également les lettres de crédit stand-by qui engagent irrévocablement HSBC France à effectuer des règlements au profit de tiers au cas où un client n'honorerait pas un engagement.

² Les substituts de crédit comprennent les garanties de livraison et de bonne exécution, et les lettres de crédit stand-by afférentes à des opérations spécifiques qui sont des engagements par lesquels le garant s'oblige à effectuer un règlement en cas de survenue d'un événement dissocié du profil de crédit du client.

³ Les autres garanties comprennent les garanties de soumissions et autres garanties liées à des transactions qui sont des engagements par lesquels le garant s'oblige à effectuer un règlement en cas de survenue d'un événement dissocié du profil de crédit du client.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

Les montants inscrits dans le tableau ci-dessus correspondent à l'exposition maximale du groupe sur un grand nombre d'engagements de garantie individuels. Les risques et expositions issus des garanties sont recensés et gérés conformément aux politiques et procédures générales de gestion des risques de crédit mises en place par le groupe.

Les garanties dont l'échéance est supérieure à un an sont soumises aux procédures de révision annuelle des crédits mises en œuvre par le groupe.

Lorsque le groupe octroie une garantie au profit d'un client, il conserve le droit de recouvrer auprès de ce client tout montant versé au titre de cette garantie.

Provisions constituées au titre des obligations du groupe en matière de garanties données

<i>(en millions d'euros)</i>	<u>30 juin 2012</u>	<u>30 juin 2011</u>	<u>31 décembre 2011</u>
Cautions, avals et garanties	-	-	-
Autres garanties	2	2	2

9 Ventilation des résultats par métier

Le Groupe HSBC en France fournit une gamme complète de services bancaires et financiers à ses clients. Dans le cadre de la définition de ses objectifs stratégiques présentés en mai 2011 et afin de présenter à sa clientèle une offre mieux intégrée en matière de gestion patrimoniale, le Groupe HSBC a souhaité regrouper dans une ligne de métier unique les activités de banque de services financiers à la clientèle de particuliers y compris les activités de production de produits d'assurance-vie et les activités de Gestion d'actifs. Cette dernière activité était auparavant rattachée à la ligne de métier de Banque de financement, d'investissement et de marchés. Les produits et services offerts sont organisés selon les lignes de clientèle et métiers suivantes :

- la Banque de particuliers et de gestion de patrimoine (y compris les métiers Assurance et Gestion d'actifs) propose un large éventail de produits et services destinés à répondre aux besoins en banque de détail et gestion de patrimoine de la clientèle des particuliers et des professionnels. Les produits proposés comprennent les comptes courants et les services de paiement et financiers associés, les produits d'épargne et les solutions de constitution de patrimoine, les crédits immobiliers et les autres prêts aux particuliers et professionnels.
- la Banque d'entreprises offre à ses clients les services financiers, les services de paiements et de gestion de trésorerie, les financements internationaux, l'assurance, les opérations de trésorerie et activités de marchés et plus généralement l'accès aux services de banque d'investissement.
- la Banque de financement, d'investissement et de marchés fournit des solutions financières sur mesure aux grandes entreprises et clients institutionnels, aux gouvernements et organismes publics. Les lignes métiers offrent une gamme complète de services bancaires de banque d'investissement et de financement ainsi que de banque de marchés en matière de crédit, de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchés monétaires et d'opérations sur titres.
- les services offerts par la Banque privée sont destinés à répondre aux besoins de la clientèle de particuliers haut de gamme en matière de services bancaires, d'investissement et de conseil en gestion de patrimoine.

La colonne "Autres" comprend, notamment, la variation de juste valeur de la dette émise classée en option juste valeur pour – 75,8 million EUR (0,8 millions EUR au 30 juin 2011 et 123,5 millions EUR au 31 décembre 2011).

HSBC France s'appuie sur divers services administratifs et fonctions centrales dont le coût est réparti entre les métiers, de façon systématique et cohérente.

Les performances sont évaluées sur la base du résultat avant impôt du métier concerné, comme indiqué dans les rapports de gestion interne examinés par la Direction du groupe.

Le groupe HSBC France, qui opère principalement en France, ne fournit pas d'information sur la répartition géographique.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

30 juin 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Banque de particuliers et de gestion de patrimoine</i>	<i>Banque d'entreprises</i>	<i>Banque de financement, d'investissement et de marchés</i>	<i>Banque privée</i>	<i>Autres</i>	<i>Inter-segment</i>	<i>Total</i>
Intérêts et produits assimilés	469	231	467	11	24	-	1 202
Charges	(49)	(29)	(336)	(2)	(26)	(26)	(468)
Marge nette d'intérêts	420	202	131	9	(2)	(26)	734
Autres produits d'exploitation	(15)	116	410	15	(68)	26	484
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit	405	318	541	24	(70)	-	1 218
Dépréciations pour risques de crédit	(10)	(33)	-	-	-	-	(43)
Produit net bancaire	395	285	541	24	(70)	-	1 175
Charges d'exploitation	(373)	(197)	(285)	(28)	(14)	-	(897)
Résultat d'exploitation	22	88	256	(4)	(84)	-	278
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	22	88	256	(4)	(84)	-	278
Impôt sur les bénéfices							(53)
Résultat net – périmètre France							225
Ajustement périmètre ¹							(32)
Autres ajustements							
Résultat net – périmètre légal							193

¹ Principalement l'Assurance.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

30 juin 2011

(en millions d'euros)	30 juin 2011						Total
	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Banque privée	Autres	Inter-segment	
Intérêts et produits assimilés	490	247	494	15	(5)	-	1 241
Charges	(49)	(40)	(369)	(3)	(2)	(89)	(552)
Marge nette d'intérêts	441	207	125	12	(7)	(89)	689
Autres produits d'exploitation	74	110	324	29	14	89	640
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit	515	317	449	41	7	-	1 329
Dépréciations pour risques de crédit	(19)	(39)	6	-	-	-	(52)
Produit net bancaire	496	278	454	41	7	-	1 276
Charges d'exploitation	(397)	(199)	(251)	(34)	(7)	-	(888)
Résultat d'exploitation	99	79	203	7	-	-	388
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	99	79	203	7	-	-	388
Impôt sur les bénéfices							(72)
Résultat net – périmètre France							316
Ajustement périmètre ¹							(88)
Autres ajustements							
Résultat net – périmètre légal							228

1 Principalement l'Assurance.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

31 décembre 2011							
(en millions d'euros)	Banque de particuliers et de gestion de patrimoine	Banque d'entreprises	Banque de financement, d'investissement et de marchés	Banque privée	Autres	Inter-segment	Total
Intérêts et produits assimilés	977	501	1 084	19	(6)	-	2 575
Charges	(102)	(86)	(844)	3	(8)	(156)	(1 193)
Marge nette d'intérêts	875	415	240	22	(14)	(156)	1 382
Autres produits d'exploitation	19	219	105	52	132	156	683
Produit net bancaire avant dépréciations pour risques de crédit	894	634	345	74	118	-	2 065
Dépréciations pour risques de crédit	(38)	(83)	(6)	-	-	-	(127)
Produit net bancaire	856	551	339	74	118	-	1 938
Charges d'exploitation	(806)	(413)	(468)	(63)	3	-	(1 747)
Résultat d'exploitation	50	138	(129)	11	121	-	191
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	50	138	(129)	11	121	-	191
Impôt sur les bénéfices							21
Résultat net – périmètre France							212
Ajustement périmètre ¹							(88)
Résultat net – périmètre légal							124

¹ Principalement l'Assurance.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

10 Transactions avec les parties liées

Au 30 juin 2012, le groupe HSBC France ne consolide par mise en équivalence qu'un nombre limité d'entités. Les transactions liées avec ces entités présentent des montants non significatifs.

Les transactions détaillées ci-après incluent les montants dus ou à recevoir d'autres entités du Groupe HSBC.

<i>(en millions d'euros)</i>	Solde au 30 juin 2012	Solde au 30 juin 2011	Solde au 31 décembre 2011
Actif			
Portefeuille de transaction	6 886	5 984	5 521
Instruments dérivés	27 584	14 197	24 784
Prêts et créances sur les établissements de crédit	10 180	5 805	5 714
Prêts et créances sur la clientèle	66	100	69
Investissements financiers	170	170	170
Autres actifs	17	58	160
Comptes de régularisation	83	84	125
Actifs financiers sous option juste valeur	5	5	4
	Solde au 30 juin 2012	Solde au 30 juin 2011	Solde au 31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>			
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	15 089	12 108	11 913
Comptes créditeurs de la clientèle	133	305	159
Portefeuille de transaction	3 009	3 389	960
Instruments dérivés	31 591	16 410	29 365
Autres passifs	4	3	26
Comptes de régularisation	46	58	54
Dettes subordonnées	150	150	150
	Solde au 30 juin 2012	Solde au 30 juin 2011	Solde au 31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>			
Compte de résultat			
Intérêts et produits assimilés ¹	58	65	145
Intérêts et charges assimilées ¹	(21)	(49)	(124)
Commissions (produits)	80	76	134
Commissions (charges)	(52)	(47)	(88)
Résultat net de cession des investissements financiers	-	15	13
Autres produits d'exploitation	-	-	-
Dividendes reçus	-	-	-
Frais généraux et administratifs	(21)	(11)	(30)

¹ Y compris intérêts sur portefeuille de transaction (actif et passif), pour 9 millions EUR en juin 2012 (10 millions EUR en juin 2011).

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)

11 Litiges

Enquêtes concernant la fixation des taux interbancaires européens

Diverses autorités administratives, réglementaires et de concurrence de par le monde, notamment au Royaume-Uni, au Canada, aux Etats-Unis, en Union Européenne, en Suisse et en Asie, ont lancé des enquêtes concernant les contributions faites par le passé, par les banques membres des panels concernés, dans le cadre de la fixation des taux interbancaires offerts à Londres ("LIBOR"), des taux interbancaires offerts en euros ("EURIBOR") ou d'autres taux d'intérêts.

HSBC France est membre du panel EURIBOR. A ce titre, HSBC France a reçu de la part de différentes autorités des demandes de leur fournir des informations. HSBC France coopère aux investigations menées par ces autorités concernant l'EURIBOR.

Sur la base des éléments connus à ce jour, HSBC France n'est pas en mesure de se prononcer sur l'issue de telles investigations, que ce soit sur les échéances à prévoir ou sur l'impact potentiel pour HSBC France.

12 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement matériel postérieur à la date de clôture qui nécessiterait une correction ou un ajustement des états financiers semestriels consolidés au 30 juin 2012.

13 Liste des sociétés consolidées

Le tableau ci-dessous indique les changements intervenus au cours du 1^{er} semestre 2012 sur le périmètre publié dans le Document de référence 2011.

Sociétés consolidées	Pays	Méthode de consolidation *	Activité principale	Part du capital détenue par le groupe HSBC France	
				30 juin 2012	31 décembre 2011
Entrées du périmètre :					
Pas de changement					
Cessions :					
Pas de changement					
Liquidations/ fusions :					
DEMPAR 2 ¹	France	IG	Sté financière	-	100,0
Finanpar 6 ¹	France	IG	Sté financière	-	100,0
HSBC Duoblig ²	France	IG	Sté financière	-	97,7
Vernet Expansion ²	France	IG	Sté de portefeuille	-	100,0
Déconsolidations :					
Pas de changement					
Variation du pourcentage de détention :					
FinanCités	France	MEE	Sté de Capital Risque	15,4	21,4

* IG: Intégration globale – MEE : Mise en équivalence

1 Fusion avec Société Financière et Mobilière (SFM).

2 Fusion avec HSBC France.

Résultats du 1^{er} semestre 2012 (suite)**3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2012**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de HSBC France S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 29 août 2012

KPMG Audit FS II
Pascal Brouard
Associé

Paris, le 29 août 2012

BDO France - Léger & associés
Michel Léger
Associé

Evénements récents

Événements postérieurs au dépôt du Document de référence

Néant.

Événements postérieurs au 30 juin 2012

De nouveaux produits et services sont régulièrement proposés aux clients du Groupe HSBC en France. Des informations sont disponibles sur les sites internet du groupe, notamment à travers les communiqués de presse accessibles via le site internet www.hsbc.fr.

Il n'existe aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de HSBC France ou de ses filiales survenu depuis le 30 juin 2012, date des derniers états financiers vérifiés et publiés.

Les principaux événements postérieurs au 30 juin 2012 sont les suivants :

Néant.

Personnes responsables du Document de référence et des compléments d'informations et du contrôle des comptes

Responsable du Document de référence et des compléments d'informations

- **Nom du responsable**

M. Jean Beunardeau, Directeur Général

- **Attestation du responsable**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 7 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de référence 2011 déposé à l'AMF sous le numéro D.12-0413 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux sur les comptes annuels et les comptes consolidés, figurant en pages 223 à 224 et 180 à 181 de ce document, et respectivement aux pages 218 à 219 et 174 à 175 du Document de référence 2010 déposé à l'AMF sous le numéro D. 11-0365.

Les informations financières historiques présentées dans la présente actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en page 42.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels 2010, figurant en page 218 du Document de référence 2010, contient une observation.

Fait à Paris, le 30 août 2012

Jean Beunardeau, Directeur Général

Responsable du Document de référence et des compléments d'informations et Responsables du contrôle des comptes (suite)

Responsables du contrôle des comptes

Titulaires	Date de première nomination	Date de renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat
KPMG Audit FS II ¹ Représenté par M. Pascal Brouard 3, cours du Triangle 92939 Paris la Défense Cedex	2012	-	2018
BDO France - Léger & associés ² Représenté par M. Michel Léger 113, rue de l'Université 75007 Paris	2007	2012	2018
Suppléants			
KPMG Audit FS I ¹ Représenté par M. Jean-Luc Decornoy 3, cours du Triangle 92939 Paris la Défense Cedex	2012	-	2018
M. François Allain ¹ 2, rue Hélène Boucher 78286 Guyancourt Cedex	2007	2012	2018

¹ Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

² Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

Tables de concordance et de référence

La table de concordance suivante renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen n° 809/2004 (Annexe XI) pris en application de la Directive dite « Prospectus » ainsi qu'aux pages du Document de référence D.12-0413 que le présent document actualise.

Rubriques de l'annexe XI du règlement européen n° 809/2004	Pages du Document de référence déposé auprès de l'AMF le 25 avril 2012 sous le n° D.12-0413	Pages du présent Document d'actualisation
1. Personnes responsables	256	44
2. Contrôleurs légaux des comptes	257	45
3. Facteurs de risques	62-87, 156-174	21-34
4. Informations concernant l'émetteur		
4.1. Histoire et évolution de la société	237	-
5. Aperçu des activités		
5.1. Principales activités	2-7	3-7
5.2. Principaux marchés	2-7	3-7
6. Organigramme		
6.1. Description sommaire du groupe	couverture int., 2-7, 186-189, 225-227	-
6.2. Dépendance de l'émetteur vis-à-vis d'autre entités du groupe	-	-
7. Informations sur les tendances	255	43
8. Prévisions ou estimations du bénéfice	-	-
9. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
9.1. Organes d'administration et de direction	8-20	-
9.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	34	-
10. Principaux actionnaires		
10.1. Contrôle de l'émetteur	21, 240	-
10.2. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	-	-
11. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
11.1. Informations financières historiques	88	-
11.2. États financiers	90-179, 182-222	-
11.3. Vérification des informations financières historiques annuelles	180-181, 223-224	-
11.4. Date des dernières informations financières	88	-
11.5. Informations financières intermédiaires et autres	-	8-41
11.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage	78-80	41
11.7. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	255	43
12. Contrats importants	237	-
13. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	-	-
14. Documents accessibles au public	235	47

Tables de concordance et de référence (suite)

En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers :

- Rapport semestriel d'activité
 - Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice pages 3 à 7
 - Principaux risques et incertitudes page 21
 - Principales transactions intervenues entre parties liées page 40
- Etats financiers consolidés résumés pages 8 à 41
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 1^{er} semestre 2012 page 42
- Attestation du responsable page 44

Les éléments suivants sont inclus par référence :

- les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présentés aux pages 90 à 179 et 180 à 181 du Document de référence n° D.12-0413 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2012.

Les chapitres des documents de référence non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit de la présente actualisation.

Ces documents sont disponibles sur le site www.hsbc.fr et sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe HSBC France peut, sans engagement, demander les documents par courrier :

HSBC France
103 avenue des Champs Élysées
75419 Paris Cedex 08.